

COMMUNIQUE DE PRESSE

Passy, mercredi 22 avril 2020

Poursuite des actions de la CCPMB en faveur de la protection de l'environnement

Depuis le 16 mars et la mise en place du confinement sur l'ensemble du territoire, la CCPMB s'est adaptée et a changé sa manière de travailler. Dès le départ, c'est la majeur partie de ses équipes qui continue de travailler mais à distance, directement depuis chez eux.

C'est le cas par exemple de l'équipe du service environnement (Climat air énergie). Depuis plus d'un mois, ils continuent à travailler sur les actions en cours comme le développement du fonds air entreprise, la mise en place du programme de rénovation énergétique des bâtiments publics (ACTEE) ou encore le suivi du projet Européen Interalpin BB-Clean.

Ils sont également amenés à participer à des échanges réguliers avec les partenaires de la collectivité.

• Poursuite du travail engagé dans le cadre du projet européen «Espace Alpin BB-Clean »

Alpine Space

BB-CLEAN

C'est une nouvelle organisation qui s'est mise peu à peu en place. C'est ainsi que la semaine

dernière, au lieu de se rendre à Kapfenberg, en Autriche pour participer à la réunion d'échange semestrielle des partenaires du projet européen « BB clean », cette année, le chargé de mission a participé à 3 demi-journées de visio-conférences.

Pour rappel, BB-Clean est le projet dans lequel s'était réalisée en 2019 l'expérimentation de prêt de capteurs aux habitants du Pays du Mont-Blanc. Il permet de faire travailler ensemble des techniciens et élus de l'arc alpin (France, Italie, Autriche, Allemagne et Slovénie).



Lancement du travail du projet ACTEE -Action des Collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique en faveur de ses bâtiments publics



Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

Début 2020, la CCPMB a remporté, en partenariat avec la Communauté de Communes Faucigny Glière (CCFG), l'appel à projet organisé par la FNCCR − les services publics locaux de l'énergie, de l'eau, de l'environnement et des e-communications. Le projet de la CCPMB permettra de prioriser les rénovations énergétiques à réaliser sur les 300 bâtiments publics de la CCPMB pour atteindre au moins 40% d'économies d'énergies d'ici 2030. Cette opération qui sera réalisée d'ici mars 2021 et dont le coût total s'élèvera à 398 000 €, recevra une aide de 190 650 € soit 47,9 % de subvention. Le projet vise à mettre en place un plan d'action de rénovation pour toutes les communes et de mutualiser l'acquisition d'un logiciel de suivi des consommations d'énergie.

Le mercredi 15 avril, le service environnement a participé au webinaire de lancement de cette action aux côtés des techniciens des 18 groupements de collectivités lauréats de cet appel à projet.

• Animation et participation à un webinaire organisé par l'ADEME / la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DREAL

Afin de remplacer la journée technique d'échange des Fonds Air Bois de la région Auvergne Rhône-Alpes, le format retenu a été la mise en place de 3 webinaires de 2h. Le premier a eu lieu le mardi 21 avril et a été l'occasion pour chacun des Fonds existants dans la région de présenter son dispositif. Deux chargés de mission de la CCPMB ont pu assister à ces retours d'expériences très enrichissants et ont également présenté certaines actions spécifiques de la CCPMB en faveur de la qualité de l'air.

Ces échanges entre partenaires sont indispensables pour travailler tous ensemble vers une amélioration de notre environnement.

Contact presse: e.amblard@ccpmb.fr ou 06 47 66 34 80